

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Cinéma	
Orientation	–	
Titre du module	Théorie IV (introduction à l'histoire et esthétique du cinéma)	
Code	2CI21	BACI303014F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	2	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Introduction à l'histoire et esthétique du cinéma: les étudiant·es apprennent à développer une réflexion critique originale, fondée sur des connaissances théoriques et historiques, ainsi que sur leur capacité à analyser les formes cinématographiques et les représentations sociales et politiques. Ils·elles développent leur maîtrise de l'écriture et de l'expression orale en public, en tenant compte de conditions données (destinataire; ampleur; support), et en mesurant les compétences mises en jeu pour la communication claire d'une pensée personnelle. Ils·elles sont capables de justifier leurs idées et leurs opinions, en se confrontant aux diverses formes de manifestations du cinéma, y compris les discours portés sur lui. Ce cours se concentre sur des questions liées au cinéma documentaire.		
Contenu et formes d'enseignement	Introduction à l'histoire et esthétique du cinéma: le cours porte sur des films choisis selon la pertinence qu'ils présentent pour mener, à ce stade, une réflexion personnelle sur le cinéma, dans ses dimensions esthétiques, historiques ou sociales, ou retenus pour leur relation avec des travaux de réalisation menés dans d'autres cours. Le cours est composé d'un enseignement ex cathedra, de présentations collectives avec critique et d'entretiens individuels. Des projections à l'ECAL ou à l'extérieur de l'école, ainsi que la présence à diverses manifestations (expositions, conférences, festivals, etc.) complètent ce programme, selon les opportunités. La participation active au Festival Visions du Réel complète cette introduction aux diverses formes du cinéma documentaire.		
Formes d'évaluation et de validation	Les compétences des étudiant·es sont évaluées sur la base d'un travail personnel relatif aux cours suivis. L'évaluation prend également en compte l'assiduité et la participation active des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par un travail dont la consigne est déterminée en accord avec l'enseignant·e. Pas de remédiation possible après avoir répété le module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
Enseignant·e·s	Laurent Guido, Chloé Hofmann, Achilleas Papakonstantis, Rachel Noël		

Responsable module	Paolo Moretti		
Descriptif validé le	4 septembre 2026	Par	Paolo Moretti